



# L'initiative sur la jeunesse et la santé mentale

## Rapport d'impact

1er avril 2022 au 31 mars 2023

Au cours de la deuxième année de l'initiative sur la jeunesse et la santé mentale (surnommée « YMHI »), le CHSSN a soutenu 27 organismes communautaires avec plus de 373 partenariats dans 12 régions du Québec, y compris trois organismes provinciaux, dans le but principal d'améliorer l'accès aux services et aux ressources en matière de santé mentale pour les jeunes d'expression anglaise du Québec âgés de 15 à 29 ans. Chaque organisation s'est efforcée d'identifier les lacunes dans les services de santé mentale pour les jeunes, d'impliquer ces derniers dans la conception des programmes, d'établir des partenariats avec les écoles locales, les services de santé publique et d'autres organisations communautaires, d'adapter, de traduire et de produire des ressources, et d'offrir des activités et des programmes pour les jeunes afin de contribuer à combler certaines lacunes. Grâce à une communauté de pratique et à un soutien individualisé, le CHSSN aide les organismes communautaires à renforcer leurs connaissances, à travailler en réseau et à résoudre les problèmes liés à la mise en œuvre de leur programme.

## Enquête sur la sensibilisation et l'engagement des jeunes

En mars 2023, l'enquête sur la sensibilisation et l'engagement des jeunes a été menée auprès des 27 organismes communautaires de l'initiative YMHI. Parmi eux, 26 ont répondu. Conçu comme un outil de réflexion, le sondage a permis aux organismes d'examiner la portée de leurs activités auprès des sous-groupes de jeunes d'expression anglaise défavorisés et d'évaluer leurs pratiques en matière d'engagement des jeunes.

### Diversité des jeunes et sensibilisation

Presque tous les organismes communautaires travaillent avec des jeunes du secondaire (15-18 ans), mais la plupart engagent également des jeunes dans la vingtaine. Quarante-vingt-un pour cent des groupes communautaires comptent des jeunes Blanc(he)s parmi les participants à l'initiative YMHI, 77 % comptent des jeunes racialisé(e)s, 62 % des Autochtones, 50 % des nouveaux(-elles) arrivant(e)s et 47 % des jeunes transgenres et non binaires. Soixante-trois pour cent des groupes communautaires déclarent que la diversité des jeunes touché(e)s par leur projet reflète bien la diversité de la population de leur région, mais 48 % estiment qu'ils pourraient toucher une plus grande diversité de jeunes. Les organismes aimeraient surtout accroître la participation des jeunes qui sont des hommes, des parents, des nouveaux(-elles) arrivant(e)s, des autochtones, des non-étudiant(e)s ainsi que ceux et celles qui ont été dans le système de protection de la jeunesse.

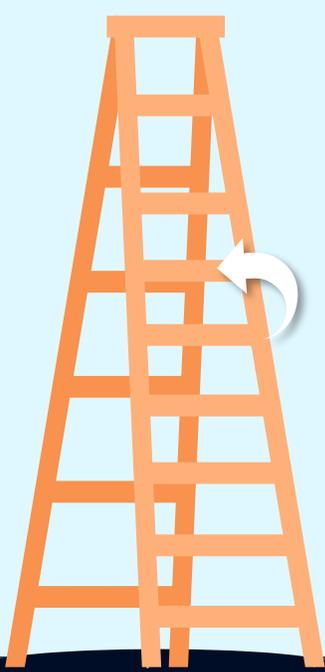
### Pratiques d'engagement des jeunes

Les pratiques pour lesquelles les organismes communautaires se sont déclarés les plus forts sont les suivantes :

- l'authenticité des relations
- l'accessibilité
- la communication avec les jeunes
- l'apprentissage continu de l'engagement des jeunes

Les domaines dans lesquels ils se sont déclarés les moins forts sont la recherche, l'évaluation et le codéveloppement, qui sont tous liés à l'implication des jeunes dès le début de la création d'une nouvelle initiative et tout au long du processus.

\*La plupart (37 %) ont estimé que leur engagement actuel auprès des jeunes se situait à l'échelon 6 de l'échelle de Hart.



## Impact

La deuxième année de l'initiative YMHI a été marquée par une forte croissance. Le nombre de documents adaptés ou traduits en anglais a été multiplié par quatre par rapport à la première année. De plus, deux fois plus de professionnels de la santé mentale ont été impliqués, et 60 % des partenaires sont maintenant mieux informés pour répondre aux besoins des jeunes d'expression anglaise afin de soutenir leur santé mentale. En outre, les organismes communautaires ont offert trois fois plus d'activités (séries d'ateliers, groupes de soutien, séances d'information) et deux fois plus d'événements pour les jeunes (conférences, journées de promotion de la santé mentale, panels de discussion sur l'expérience vécue). Non seulement les occasions de s'engager auprès des jeunes se sont multipliées, mais le travail de codéveloppement avec ceux-ci s'est approfondi grâce à la promotion de la littératie en santé mentale et à la lutte contre la stigmatisation pour leurs pairs et la communauté. Cette année, 49 jeunes âgé(e)s de 35 ans et moins ont siégé au conseil d'administration des organisations communautaires, soit 16 de plus qu'en 2021-2022. Cette augmentation est due en partie à l'amélioration des pratiques d'engagement des jeunes dans la gouvernance et en partie à l'ajout d'un nouvel organisme communautaire dont le conseil d'administration est composé uniquement de jeunes.

**Les bulles suivantes décrivent les résultats quantitatifs et les retombées de la deuxième année de l'initiative YMHI.**

Activités  
menées

**880**

Jeunes  
participant aux  
activités

**2594**

Jeunes participant  
aux événements

**2079**

Événements  
organisés

**90**

Ressources  
créées et  
diffusées  
**397**

Partenaires mieux  
informés pour répondre  
aux besoins des  
jeunes d'expression  
anglaise  
**219**



Jeunes de moins de  
35 ans siégeant aux  
conseils  
d'administration  
**49**

Total de  
jeunes  
participant(e)s  
**5 465**

Documents  
adaptés ou  
traduits  
**183**

Partenaires  
impliqués ou  
contactés  
**373**

Taux de  
satisfaction des  
jeunes à l'égard  
des activités et  
des événements  
**84%**

Jeunes ayant cerné  
des lacunes et des  
obstacles  
**793**

Professionnels de la  
santé mentale impliqués  
**123**

## À quoi ressemble le changement?

### Principales retombées de l'initiative à travers le Québec :

- nouveaux programmes pour les jeunes
- sensibilisation accrue et volonté plus claire de parler de la santé mentale
- renforcement de l'engagement des jeunes au sein des organismes communautaires
- accès à des ressources en santé mentale en anglais
- partenariats élargis entre la communauté, les écoles et les services de santé publique

Dans les mots des partenaires communautaires :

#### *Soutien accru*

« Le programme est devenu un élément essentiel de l'ensemble des services auxquels l'équipe d'intervention de l'école peut faire appel. Les enseignants responsables ont vu des cas très significatifs d'élèves qui ont trouvé un foyer dans [notre programme] cette année à un moment où ils en avaient vraiment besoin. »

« L'école locale a invité notre organisation à être présente à l'école les cinq jours de la semaine. Le fait de pouvoir être présent plus souvent permet d'atteindre plus d'élèves et de personnel. »

« Bien que les écoles disposent déjà d'un groupe de soutien par les pairs, nous avons pu rassembler encore plus d'enfants (handicapés, alliés, BIPOC et LGBTQIA2S+). »

« Grâce à la traduction des ressources, les partenaires communautaires sont mieux informés et mieux équipés pour offrir des services aux jeunes d'expression anglaise. »

#### *Changements dans les politiques et les pratiques*

« Les élèves ont évoqué le manque de liens avec l'école, la pression, le sentiment d'être pressé. L'école modifiera les horaires l'année prochaine. »

« Nous avons élu un nouveau conseil d'administration, et deux jeunes y siègent désormais. C'est une grande réussite, car la majorité des membres du conseil d'administration sont des adultes plus âgés. »

« Les résultats positifs comprennent l'opportunité pour les jeunes de partager les lacunes dans les activités de bien-être mental offertes à l'école et dans la communauté et de participer à l'élaboration de solutions pour les combler. La deuxième année a été une phase au cours de laquelle nous avons tiré des leçons, notamment sur l'importance de reconnaître la dynamique du pouvoir entre les jeunes et les adultes dans les groupes. »

#### *Des collaborations plus fortes*

« Nous avons établi des partenariats très fructueux avec les organisations locales qui soutiennent les jeunes de la région. Nous avons l'intention d'aller de l'avant avec plusieurs initiatives et d'adopter une approche consistant à ne pas dupliquer le travail, mais plutôt à se compléter et à travailler en équipe pour servir au mieux les jeunes de notre [région éloignée]. »

#### *Réduction de la stigmatisation*

« Cet [atelier sur l'anxiété] a été un énorme succès. Les étudiants ont posé des questions, parlé ouvertement de certains des problèmes auxquels ils sont confrontés. Ils ont demandé de l'aide. »

« Nous avons constaté une forte augmentation du nombre de [jeunes] qui parlent de leurs réalités en matière de santé mentale et qui partagent leurs expériences au sein d'un groupe. Grâce aux ateliers, [les jeunes] acquièrent les mots et les concepts nécessaires pour exprimer leurs émotions et partager leurs expériences. »

« Les activités fréquentes, les ressources et la communication ouverte autour de la santé mentale ont aidé à combattre la stigmatisation profondément enracinée de la maladie mentale chez les jeunes de la région. »

